



Listen to this article

“ Ton nom est comparable à une huile odorante qui se répand. ” – Cantique 1 : 3 (la Bible du Semeur).

Dans cette comparaison se trouve la preuve que celui dont il est ici question est notre Seigneur Jésus-Christ. Jadis, au sein de la nation d’Israël, la coutume était, conformément à la volonté de Dieu, d’oindre au moyen d’une huile spéciale celui qui devait diriger le peuple comme roi. Ainsi Saül, premier roi, fut-il oint par Samuel, le Prophète (1 Samuel 10 : 1). Et il devint l’oint de l’Eternel (2 Samuel 1 : 14). David de même fut oint pour être roi, et lui aussi devint l’oint de l’Eternel (1 Samuel 16 : 13). Le souverain sacrificateur Aaron, pour exercer sa fonction, fut aussi oint, comme le rapporte le Psaume 133, mais c’était pour exercer, non la royauté, mais la sacrificature, auprès de Dieu, en faveur du peuple. – Hébreux 5 : 1-4.

Ces onctions étaient figuratives. Elles illustraient l’onction dont fut l’objet notre Seigneur et Maître Jésus-Christ, au moyen de l’Esprit Saint (Marc 1 : 9-11). C’est à son baptême que le Seigneur reçut cette onction et devint l’Oint de l’Eternel par excellence, Celui qui, du fait de cette onction, devait être Roi et Souverain Sacrificateur, selon l’ordre de Melchisédec (Hébreux 6 : 20). A ce sujet, l’Apôtre Pierre déclare *“ comment Dieu a oint d’Esprit Saint et de puissance Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu en faisant le bien ”* (Actes 10 : 38). Et en Actes 4 : 26-28, il est écrit : *“ Les rois de la terre se sont soulevés, et les princes se sont ligüés contre le Seigneur et contre son Oint. En effet, contre ton saint serviteur Jésus, que tu as oint, Hérode et Ponce Pilate se sont ligüés dans cette ville avec les nations et avec les peuples d’Israël, pour faire tout ce que ta main et ton conseil avaient arrêté d’avance. ”*

Le mot “ Oint ” se dit en hébreu “ Messie ”, et en grec “ Christ ”. Ce qui veut dire que celui sur qui l’huile d’onction spéciale, le Saint Esprit, fut répandue, celui-là était l’Oint, c’est-à-dire le Messie, le Christ, Celui que les prophètes de jadis ont annoncé et qui accomplira l’œuvre grandiose de bénédiction de toutes les familles de la terre (Genèse 12 : 3). On voit

ainsi que la comparaison signalée dans le verset, objet de notre étude, est tout à fait appropriée : *“ Ton nom (Christ, Messie) est comparable à une huile odorante qui se répand ”*, l’huile odorante répandue constituant l’onction, et faisant un Oint de celui sur qui elle est répandue. Il est à noter que les prophètes en Israël étaient aussi oints. Ils étaient ainsi habilités à parler et à agir au nom de l’Eternel. – 1 Rois 19 : 16.

Et l’auteur du “ Cantique des cantiques ” continue au verset 3, chapitre premier, par ces paroles :

“ Voilà pourquoi les jeunes filles sont éprises de toi. ”

Ces jeunes filles peuvent très bien représenter l’ensemble de l’Eglise des Premiers-nés de tout l’Age de l’Evangile, comprenant à la fois le Petit Troupeau et la Grande Multitude, c’est-à-dire tous les appelés à destinée céleste. Elles sont éprises du Seigneur. Elles le sont en raison de son nom, du fait de son onction, par conséquent, et du parfum qui s’en dégage.

Une question se pose ici : *“ Est-ce qu’elles L’aiment pour la simple raison qu’Il fut oint ? N’y aurait-il pas une signification plus profonde dans cette onction ? ”* L’Apôtre Paul explique la raison pour laquelle notre Seigneur fut oint. Ce fut parce qu’Il a aimé la justice et haï l’iniquité : *“ Tu as aimé la justice, et tu as haï l’iniquité ; c’est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t’a oint d’une huile de joie au-dessus de tes collègues. ”* – Hébreux 1 : 9.

Cette explication suscite d’autres questions :

“ Etait-il nécessaire pour notre Seigneur d’aimer la justice et de haïr l’iniquité pour être oint de l’Esprit ? ” Il apparaîtrait que ce fût nécessaire.

“ Mais n’a-t-Il pas aimé la justice et haï l’iniquité quand Il était le Logos, avant de venir sur terre et d’être fait chair ? ”

Nous pouvons être certains que lorsqu’Il était le Logos, un Etre Esprit puissant auprès de son Tout-puissant et aimant Père Céleste, Il a toujours aimé la justice et haï l’iniquité. Son bonheur, sa joie était toujours de se trouver auprès de Dieu, de se conduire en sorte de Lui faire plaisir et d’être employé dans son œuvre. – Proverbes 8 : 22-31.

Mais survint une circonstance où Il le démontra d'une manière marquée. Ce fut à l'occasion de la proposition que Lui fit l'Eternel, d'entreprendre les démarches voulues afin d'ôter le péché du monde, de ramener le genre humain à l'harmonie avec le Créateur et d'accorder la vie éternelle à tous ceux qui la désireraient.

Cela exigeait de Lui qu'Il fût fait chair, devînt un Homme parfait et qu'Il livrât sa vie comme Homme parfait en sacrifice pour les péchés. Cela exigeait qu'Il devînt ainsi propitiation pour les péchés du monde entier, et qu'Il se donnât Lui-même en rançon pour tous, afin de libérer Adam et la race humaine de la sentence de mort et du tombeau.

Il accepta cette proposition. Il en était venu au point de haïr l'iniquité, le péché à un tel degré qu'Il accepta de mourir sur la croix, afin de faire disparaître de la terre et le péché et la mort. Et Il en était venu au point d'aimer la justice à un tel degré qu'Il accepta que son Sang fût ainsi versé, afin de fournir le prix de rançon nécessaire exigé par la Justice divine. C'était là le sens de sa réponse à Jean-Baptiste, qui refusait de Le baptiser : *" Laisse faire maintenant, car ainsi il nous est convenable d'accomplir toute justice. "* – Matthieu 3 : 15.

Cela supposait un esprit de sacrifice total, l'abandon complet de sa volonté pour accomplir la volonté de son Père Céleste. Cet esprit de consécration totale à Dieu, et son amour pour Adam et la race humaine entière qu'Il voulait racheter de la mort, notre Seigneur les manifesta à son baptême au Jourdain, et ce fut alors qu'Il fut oint du Saint Esprit qui descendit sur Lui. Ainsi, il est clair que l'onction du Seigneur est rattachée étroitement à son sacrifice, et parle des bénédictions merveilleuses qui en résulteront. Et il est tout aussi clair que, s'il n'y avait pas eu de sacrifice de sa part, il n'y aurait pas eu non plus de bénédiction de l'Eglise et du monde, ni d'onction du Seigneur.

Mais le Seigneur a accepté de se livrer en sacrifice, Lui Juste pour des injustes, rendant possibles les bénédictions de vie éternelle et pour l'Eglise sur le plan céleste, et pour le monde sur le plan terrestre. *" Voilà pourquoi les jeunes filles sont éprises de toi ! "*

" Tire-moi. "

Ces appelés avaient le désir, même avant leur consécration, d'être conduits de plus en plus dans la connaissance de la Parole de Dieu. L'attitude de leurs cœurs était exprimée par cette supplication : *" Tire-moi. "* (Cantique 1 : 4, version Darby). Et Dieu les a attirés à Jésus,

selon les paroles de Jésus-même, rapportées en Jean 6 : 44 : *“ Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m’a envoyé, ne l’attire. ”* Et ils ont cru au Seigneur, et L’ont accepté comme leur Rédempteur. Allant plus loin, ils ont répondu favorablement à l’appel céleste, à l’invitation à se baptiser dans la mort de Christ, et à marcher sur ses traces, disant :

“ Nous courrons après toi. ” (v. 4)

Leur course après Lui commença à leur baptême. Etant oints et engendrés de l’Esprit, comme le fut Jésus, ils s’efforcent de Le suivre, Lui, l’Agneau de Dieu, partout où Il va (Apocalypse 14 : 4). Et de leur cœur, jaillit toujours le cri : *“ Tire-moi ”* ! *“ Tire-moi ”* plus près de Toi, j’ai toujours besoin d’être attiré par ta force, d’être aidé, guidé, consolé pour être capable de courir après Toi comme il se doit et, finalement, Te rejoindre !

“ Le roi m’a amenée dans ses chambres ” (v. 4)

Comme conséquence de leur décision à Le suivre, le roi les a introduits dans ses chambres.

Quelles sont ces chambres, et combien y en a-t-il ? Sur ce point, les “ Figures du Tabernacle ” nous viennent en aide et nous permettent de dire qu’il y en a deux.

La première est le “ Saint ”,

Condition des engendrés de l’Esprit. Nous y sommes entrés lorsque nous fûmes engendrés de l’Esprit Saint à notre consécration. Son mobilier était le chandelier d’or à sept branches, la table avec ses deux piles de chacune six pains de proposition et l’autel d’or, ou autel des parfums.

Offrons continuellement sur cet autel l’encens de nos prières, de notre louange, de notre foi, de notre amour, de notre obéissance à Dieu. Nourrissons-nous quotidiennement de la Vérité représentée par les pains de proposition, afin d’en être rafraîchis et fortifiés, rendus capables d’affronter les difficultés journalières de la vie, comme de vaillants soldats de Christ. Ainsi verrons-nous aussi briller de mieux en mieux et de plus en plus, la lumière émanant de la Parole de Dieu, et que nous fait comprendre l’Esprit Saint qui nous aide à

pénétrer dans les choses profondes de Dieu (1 Corinthiens 2 : 10, 11). Ainsi la lumière du chandelier nous éclairera de son plus grand éclat et nous aidera à demeurer fidèles à notre Père Céleste.

Ainsi mériterons-nous d'être introduits dans

La seconde chambre, le " Très-Saint ",

Qui représente la condition de ceux qui naissent de l'Esprit. Pour les vainqueurs ayant vécu avant la Seconde Venue de notre Seigneur, ils ont été ressuscités incorruptibles, ayant part à la « première résurrection », au temps voulu, après le retour du Seigneur. Et depuis, ceux qui terminent leur course en vainqueurs, sont changés en un clin d'œil, ayant eux aussi part à cette même « première résurrection ». – 1 Corinthiens 15 : 51, 52 ; Apocalypse 20 : 6.

Dans ce " Très-Saint " il y avait comme meuble l'Arche de l'Alliance, contenant les deux tables de la Loi, la verge d'Aaron qui avait fleuri et le vase d'or avec sa manne incorruptible.

Les deux tables de la Loi signifiaient, non seulement que Jésus satisferait, ce qu'Il a fait, à toutes ses exigences, mais de plus que, ce faisant, Il recevrait de plein droit l'autorité légale comme exécuteur de la Loi, comme Juge. La justice de la Loi fut réellement accomplie par Lui, et elle est aussi considérée comme accomplie en toutes les Nouvelles Créatures en Christ qui marchent, non selon la chair, mais selon l'Esprit. – Romains 8 : 1-4.

La verge fleurie illustre le caractère d'élus de tous les membres du Corps de Christ, comme membres de la Sacrificature Royale.

Le vase d'or plein de manne incorruptible représentait, par contre, l'immortalité, la nature divine, comme une des possessions du Christ complet, Tête et Corps, une fois achevée l'œuvre de sacrifice de chacun.

Cette Arche représentait le Seigneur Jésus et l'Eglise glorifiés. Elle était recouverte d'un propitiatoire en or avec ses deux chérubins, entre lesquels brillait une lumière surnaturelle, appelée Shekinah. Le propitiatoire, les deux chérubins et la Shekinah, seule lumière dans le " Très-Saint ", représentaient ensemble Dieu. Considérés séparément, la glorieuse lumière de la Shekinah illustre la présence de Dieu, tandis que le propitiatoire représentait la

Justice divine, l'un des chérubins l'amour de Dieu, et l'autre la Puissance divine. Quant à la sagesse infinie de Dieu, quatrième élément du caractère du Tout-Puissant, elle se perçoit dans son grand Plan de Salut, magnifiquement illustré dans les Figures du Tabernacle, précisément.

Puissions-nous persévérer sur les traces du Seigneur pour mériter d'être introduits dans ce " Très-Saint ", dans le ciel même, et nous trouver en la présence de l'Eternel, du Seigneur Jésus et parmi les membres de son Eglise élevée à la gloire, ainsi que parmi les saints Anges !

" Une huile odorante répandue "

L'huile d'onction répandue, à laquelle le nom du Seigneur est comparé, est une huile odorante est-il écrit. Il s'en dégage un parfum exquis. C'est d'abord le précieux parfum de l'amour du Dieu suprême, qui ne désire pas la mort du méchant, mais sa repentance et sa vie éternelle. Il a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. – Ezéchiel 18 : 23 ; Jean 3 : 16.

C'est ensuite le riche parfum de l'amour du Seigneur Jésus, envers son Père Céleste, envers la race humaine entière et, plus particulièrement, envers celle qui devait être tirée du monde et devenir son Epouse, son Eglise. Son amour L'a poussé à s'offrir en sacrifice afin d'assurer le bonheur de cette Eglise, et du monde en général. Il Lui a coûté beaucoup de souffrances, d'abnégation, d'opprobre, d'humilité. Mais il Lui a aussi valu une grande récompense : la vie en Lui-même, la nature divine, l'élévation à la droite de la Majesté divine, au-dessus de tout nom qui peut se nommer, et le privilège de la réalisation du Plan de Dieu. – Jean 5 : 26 ; Hébreux 1 : 3 ; Philippiens 2 : 5 -11.

Ce parfum suave s'enrichit maintenant des sentiments de reconnaissance, de gratitude et d'amour des " jeunes filles ", des appelés, envers l'Eternel, duquel procèdent toute grâce excellente et tout don parfait, et envers Jésus-Christ, son Fils unique bien-aimé. Nous avons foi qu'il s'enrichira encore des nobles sentiments de gratitude et de reconnaissance de tous ceux qui hériteront du salut dans le Millénaire.

Gloire et louanges soient rendues à Dieu pour son amour et celui de Jésus-Christ, notre Seigneur et Maître !

Fr. A. D.